

# DEMOCRATIE CHRETIENNE, D.C.

<http://www.democratie-chretienne.ht.st>

e-mail : [democratie-chretienne@ht.st](mailto:democratie-chretienne@ht.st)

## COMMUNIQUE D.C. N° 38 DU 12/2/2004 DIRECT./ NAT.-V.PRES.

### **DENONCIATION DE LA SEQUESTRATION DE 11 MEMBRES DU COMITE PROVINCIAL DC/SANKURU ET DEUX ACTIVISTES DES DROITS DE L'HOMME, PAR DES « MILITAIRES » RCD/SERVICE DSR**

Le Directoire National de la DEMOCRATIE CHRETIENNE, D.C., tient à informer l'opinion tant nationale qu'internationale de la séquestration, sous guise « d'arrestation », du Président provincial de la DC/Sankuru, M. Ekamba, et de sa délégation composé de dix militants de la DC, hier 11 février 2004 au Sankuru, par de militants prétendument du RCD-Rassemblement congolais pour la Démocratie/DSR qui ont reproché aux responsables de la DC/Sankuru l'implantation de la DEMOCRATIE CHRETIENNE au Sankuru, district défini, par les ravisseurs, comme leur « territoire ».

Le Directoire National de la DC constate que tels agissements constituent une violation flagrante aussi bien de la Constitution de Transition que de l'Accord Global et Inclusif dont le RCD et la DC sont signataires.

Selon les informations recueillies sur place, les militants de la DC/Sankuru arrêtés feraient l'objet de mauvais traitement au point qu'hier deux activistes des droits de l'homme sont intervenus pour demander leur libération. Agissant irresponsablement, les « militaires » RCD/DSR ont arrêté aussi les deux activistes des droits de l'homme actifs au Sankuru, accusés d'avoir introduit une requête de libération des militants de la DEMOCRATIE CHRETIENNE arbitrairement "arrêtés".

En tant que parti politique Chrétien prônant la non-violence et l'établissement d'un véritable Etat de droit en RDC, la DC exige de la part des responsables du RCD qui ont commandité « l'arrestation » des membres de la DC /Sankuru et des militants des droits de l'homme intervenus en leur faveur, le respect strict aussi bien de l'ordre constitutionnel que de l'Accord Global et Inclusif.

C'est pourquoi, le Directoire National de la DC exige la libération immédiate et sans conditions des 11 militants de la DC/Sankuru « arrêtés » ainsi que celle de leurs compagnons activistes des droits de l'homme coupables d'avoir demandés leur mise en liberté.

Il ressort des informations en notre possession que les dits membres de la DC feraient l'objet de torture et de mauvais traitement. Nous tenons à rappeler aux commanditaires de cette séquestration qu'ils seront reconnus pénalement responsables de tout atteinte à la vie et à l'intégrité physique des militants de la DC et de activistes des droits de l'homme privés arbitrairement de leur liberté à cause de

leurs activités politiques et l'exercice des droits civils et politiques, exercés conformément à loi régissant l'organisation et les activités des partis politiques actuellement en vigueur sur l'ensemble de la République Démocratique du Congo.

Vérité et Justice pour le Congo.

Fait à Kinshasa, le 12/02/2004

**Hon. Betu Kabamba,  
Vice-Président de la DC,  
Président du Comité Fédéral DC/Kasaï**